



Culture

SGPA CGT

SGPA CGT Culture

INRAP 2011 : GAME OVER ?

SYNDICAT GÉNÉRAL DES PERSONNELS DU SERVICE PUBLIC DE L'ARCHÉOLOGIE

12, rue de Louvois - 75002 Paris
tél : 01 40 15 51 70 fax : 01 40 15 51 77

Au cours des débats parlementaires au Sénat sur le projet de loi de finances 2011, le sénateur Gaillard n'y a pas été par quatre chemins dans son rapport (16 novembre 2010) présenté au nom de la commission des finances : « *L'institut traverse en effet, depuis l'été, une crise de trésorerie sans précédent, tant par son intensité que par sa durée.* ». Il a été évoqué la pérennité de l'Institut pour l'année 2011. La crainte est bien que les mesures les plus brutales et les plus injustes, à savoir le licenciement des personnels, soient mises en oeuvre.

En pareille circonstance, les personnels attendent du ministre un engagement fort pour assurer la pérennité du financement, des missions et des emplois de l'Inrap, élément essentiel du service public de l'archéologie.

Dans son rapport, le sénateur Gaillard présente les très grandes difficultés du financement de l'Institut. Tout est sur la table, même les histoires de famille... En revanche, il est assez peu question du sort réservé aux personnels pour l'année 2011. Le danger est pourtant bien réel.

Menace sur la pérennité de l'Inrap

Le rapport précise : « L'INRAP indique néanmoins que « *l'effort exceptionnel consenti ne suffira pas à redresser les comptes de l'institut, qui abordera l'année 2011 dans des conditions qui menacent sa pérennité et le bon déroulement de l'activité archéologique, si une réforme de la redevance d'archéologie préventive et de la gouvernance du système n'est pas mise en oeuvre rapidement et si une recapitalisation de l'INRAP et du FNAP n'intervient pas à brève échéance* ». Les hypothèses **les plus prudentes** de construction du budget de l'INRAP prévoient un niveau de financement du secteur non lucratif de 46,7 millions d'euros, soit le montant de la part RAP affectée à l'INRAP attendu pour 2010, en l'absence de la reconduction de la subvention exceptionnelle du ministère. Ce scénario impliquerait une amputation drastique (de l'ordre de 40 %) des moyens, que l'INRAP juge incompatible avec la politique de prescription actuellement conduite et l'amélioration des **délais d'intervention**. »

Seule une allocation de moyens suffisants permettra à l'Inrap de garantir ses missions pour l'année 2011. Il est temps que le ministère tire les conséquences de la loi de 2003 car il n'y a pas que le financement qui pose problème...

Sur la crise de trésorerie (paiement des salaires et fournisseurs) et ses causes

Le rapport ajoute « *Les paiements de l'établissement aujourd'hui bloqués s'élèvent à 6 millions d'euros, qui ne pourront être honorés que lorsque le besoin de trésorerie afférent aux dépenses prioritaires de novembre, au premier rang desquelles le paiement des salaires, aura été couvert (soit 8,9 millions d'euros).* »

● L'insuffisance du fonds de roulement de l'Inrap :

Le rapport ajoute encore « Les causes de ce phénomène sont d'abord structurelles et tiennent à **l'insuffisance persistante du fonds de roulement de l'INRAP**. Le besoin en fonds de roulement s'établissait, à fin 2009, à 18,8 millions d'euros, et n'était **satisfait qu'à moins de la moitié par le fonds de roulement**. »

Le fond de roulement c'est la caisse. Si à la création de l'Institut, l'Etat avait abondé de manière suffisante en moyens l'établissement, l'Inrap serait aujourd'hui dans une autre situation et serait doté d'un fond de roulement. En lieu et place de la subvention, l'Etat (Bercy) a consenti à prêter 21 millions d'euros à l'Institut. A défaut de remboursement par l'Inrap, France Trésor (gestionnaire des dettes de l'Etat en tous genres) exige aux alentours de 3,5 millions d'euros d'intérêt par an à l'établissement !

En clair, pendant que l'Inrap coule, France Trésor se sucre !

● **L'insuffisance de la RAP :**

Le rapport précise « Ce besoin structurel se trouve aggravé, en 2010, par une **baisse importante du rendement de la redevance d'archéologie préventive (RAP)**. Ce rendement atteint, fin octobre, un niveau très inférieur aux prévisions, soit 50,5 millions d'euros contre 65,6 millions d'euros attendus en rythme linéaire. Il se situe également à un niveau inférieur de 3,6 millions d'euros à celui réalisé en octobre 2009 en dépit de l'augmentation du taux applicable depuis le 1^{er} janvier 2010 à la « filière DDE ». »

C'est bien le ministère de la Culture qui a créé en 2003 la RAP avec des exonérations importantes et pas toujours légales, que nous avons toujours dénoncées. L'Etat (Bercy) est dans l'incapacité de mesurer aujourd'hui ces exonérations ou dépenses fiscales. A ces dernières, s'ajoute le manque de personnels dans les services de l'Etat (DRAC et DDE) en charge de la RAP. Le sous effectif actuel dans les services de l'Etat est la conséquence des politiques menées par les différents gouvernements depuis plusieurs années. Les 80 millions d'euros escomptés de RAP n'ont jamais été atteints. La première conséquence a été une allocation insuffisante des moyens dévolus au diagnostic, à la recherche et à la valorisation. La seconde touche directement la mutualisation des fonds pour les aménageurs sociaux. Aujourd'hui, le FNAP (fonds national d'archéologie préventive) est exsangue. Or il ne peut exister de service public sans péréquation.

Si les responsabilités du ministère ne font pas de doute sur les difficultés actuelles que rencontrent l'Inrap, les « solutions » risquent d'être expéditives et bien différentes de celles accordées par le gouvernement aux banques, pour prendre un exemple que tout le monde peut comprendre... mais il y en a d'autres !

● **La circulaire de François Fillon du 26 mars 2010** (cf. pièce jointe) est très instructive sur ce point (cf. Action Syndicale de septembre 2010).

La circulaire préconise de rétablir les finances des établissements publics en situation financière fragile par deux « remèdes » :

- « *redéfinition du périmètre d'activités de l'organisme (missions et moyens associés)* » : **les activités de diagnostic, de fouille, de recherche et de valorisation pourraient être revues fortement à la baisse.**

- « *contraction de dépenses et redimensionnement des effectifs* » : autre probabilité d'une **baisse considérable du budget, voire pas de budget du tout, et licenciement du personnel.**

- « *plan de redressement de la situation financière [qui] doit être établi sur une période courte de trois ans et doit s'accompagner de dispositif d'analyse et de suivi des coûts* » précise la circulaire. **C'est pourquoi la direction de l'Inrap continue, encore cette semaine, à embaucher du personnel hors catégorie et filière pour le compte du système de gestion de l'activité (SGA) !!**

Les besoins du service public de l'archéologie préventive sont bien réels, les compétences pour y répondre aussi ! Réduire la voilure reviendrait à organiser la destruction du patrimoine archéologique ou augmenter les délais d'attente des aménageurs.

L'Inrap est un établissement public encore jeune ; l'Etat doit l'aider dans sa croissance, abonder aux fonds de l'Institut en cas de nécessité et travailler à des solutions pérennes qui permettent de concilier la protection du patrimoine, la recherche archéologique et l'aménagement du territoire.

Les personnels attendent du ministre de la Culture, Frédéric Mitterrand, un engagement fort pour assurer la pérennité du financement, des missions et des emplois de l'Inrap, élément essentiel du service public de l'archéologie préventive.

Le SGPA CGT ne laissera pas le ministère de la Culture défaire le service public de l'archéologie préventive.

C'est pourquoi, il appelle tous les agents des SRA et de l'Inrap, à se mobiliser massivement dès le 30 novembre, à se réunir en assemblées générales, à voter la grève pour obtenir les emplois indispensables à nos missions et un financement pérenne.

Rapport du sénateur Gaillard : <http://www.senat.fr/rap/l10-111-37/l10-111-372.html#toc97>